



Distribution Services Industriels

L'inclusion au service de la
performance



Le groupe DSI

DSI, titulaire de
l'agrément Entreprise
Adaptée depuis 1996

4

Domaines
d'activités

+1100

Salariés

75%

Travailleurs
Handicapés

15%

Croissance
/an

Entreprise privée, sociale et inclusive
qui se développe sur un marché concurrentiel
tout en employant une majorité de collaborateurs
en situation de handicap.

Nos implantations



-  **DSI Occitanie**
Toulouse
Montpellier
-  **DSI Loire Atlantique**
Nantes
-  **DSI Nouvelle Aquitaine**
Bordeaux
-  **DSI Île-de-France**
Paris
Lille
-  **DSI PACA**
Marseille
Sophia Antipolis
-  **DSI Auvergne – Rhône-Alpes**
Lyon





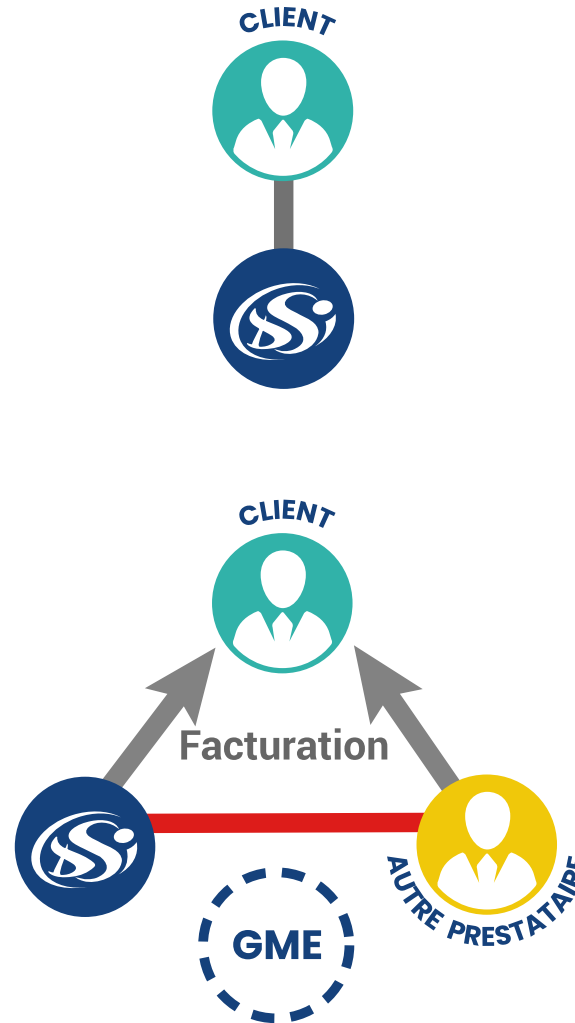
Prestation de service

La collaboration groupe DSI

Continuité de service

Objectif de résultat

UO/ forfait



La prestation en direct

L'entreprise adaptée répond en direct au marché.

La co-traitance

L'entreprise adaptée s'associe à un autre acteur pour répondre au marché (pour bénéficier d'une taille critique, d'un maillage géographique plus large...)



Les bénéfices de la collaboration

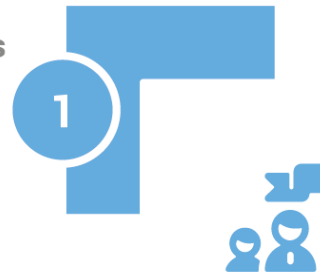
Inclusion

Performance économique et sociale

Bienveillance

Compétences

- Des professionnels formés et qualifiés
- Des équipes engagées et motivées



Engagement

- Participation à vos démarches RSE
- Impact positif sur l'image de l'entreprise
- Partenariat à forte dimension sociale et environnementale



CSRD (Taxonomie européenne)

- Amélioration des critères ESG
- Performance sur le bilan extra financier



Économie

- Acteur de l'économie sociale et solidaire
- Diminution de la contribution AGEFIPH ou FIPHFP





Le Groupe DSI : notre savoir-faire en faveur de l'inclusion

L'inclusion constitue
le fondement de
l'activité de DSI :
c'est la concrétisation des
valeurs que nous portons.

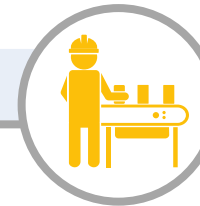


Nos métiers



SERVICES LOGISTIQUES

- Stockage
- Magasinage
- Préparation de commandes
- Gestion des flux
- Picking
- Kitting
- Transitique
- Transport



SERVICES INDUSTRIELS

- Méthode d'industrialisation
- Contrôle Qualité
- Câblage filaire
- Laboratoire métallographique
- Assemblage mécanique
- Interface homme machine
- Maintenance industrielle
- Confection textile



SERVICES FACILITY MANAGEMENT

- Front & back office : accueil et gestion du courrier, assistance administrative, numérisation et archives
- Dessin DAO / BIM
- Impression offset et numérique
- Infogérance parc impression
- Multiservices
- Performance énergétique
- Nettoyage des locaux
- Espaces verts



SERVICES NUMERIQUES

- Gestion de projet
- Support informatique
- Développement applications
- Informatique écoresponsable
- Data
- Ingénierie services

Talents et compétences

DSI accompagne ses collaborateurs dans leurs montées en compétences en proposant des formations et un accompagnement adapté.



« l'Académie DSI »
développe plus de 300
programmes de formation
et des tutoriels vidéo.

Formation, montée en compétences,
apprentissage, qualification ...



Sensibilisation au handicap

Les de DSI

DSI est une entreprise adaptée, spécialiste du handicap.

Action 100% prise en charge par l'AGEFIPH



- Qu'est ce qu'une entreprise adaptée
- Le handicap
- Le handicap au travail
- L'OETH
- Le maintien dans l'emploi
- Particularité du recrutement
- Méthode d'intégration
- Rôle du référent handicap



Les modalités



Public concerné
Tous public



Durée
Une demi-journée



Méthodes et moyens pédagogiques
Théoriques & pratiques



Déduction AGEFIPH – FIPHFP



**Décret n°2019-523
du 27 mai 2019**



Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1er janvier 2020

- Seul **l'emploi direct** est pris en considération dans le calcul du taux d'emploi de travailleurs handicapés
- Le recours aux ESAT-EA vient en **déduction de la contribution** due par les entreprises dont le taux d'emploi est < à 6%

Loi de 1987 modifiée par la loi du 11 février 2005

Toutes les entreprises de 20 salariés ou plus, qu'elles soient publiques ou privées, ont obligation d'employer (à temps plein ou à temps partiel) des travailleurs en situation de handicap dans la proportion de **6% de l'effectif total de salariés.**

Le montant de la déduction est calculé en appliquant un taux de 30 % au prix hors taxes des fournitures, travaux ou prestations figurant au contrat, duquel sont déduits les coûts des matières premières, des produits, des matériaux, de la sous-traitance, des consommations intermédiaires et des frais de vente et de commercialisation.

- Assiette de calcul : Chiffre d'affaires utile
- Niveau de valorisation : 30%
- Plafond variable selon le « comportement » de l'entreprise :
 - Plafond à 50% du reste dû par contribution si taux emploi < à 3%
 - Plafond à 75% du reste dû par contribution si taux d'emploi > à 3%



**Ils nous font
confiance**



Transport



AIRFRANCE



Administration et santé



Industrie, aéronautique et spatiale

AIRBUS

SOGECLAIR

KNDS

DAHER

LIEBHERR



ESN et ingénierie



accenture

Infosys

[expleo]

sopra steria



CGI

Grande distribution et alimentaire



BARDINET

sodexo

DANONE



BTP et énergie



SPIE



enedis



Bancaire et jeux



SOCIETE GENERALE



Luxe



Téléphonie et fibre





Merci pour votre attention

Écrire ensemble le futur de
l'inclusion



[dsi-inclusion.com](https://www.dsi-inclusion.com)

